

### Affaires courantes

Les pétitionnaires précisent que le studio dépend énormément des subventions fédérales, mais tient à son indépendance en ce qui concerne la production des films. De petits groupes ont exercé énormément de pression sur le studio à cause d'un des films qu'il a produit, celui intitulé «The Burning Times».

Par conséquent, les signataires demandent au gouvernement du Canada de continuer de subventionner le studio D de l'Office national du film ainsi que de permettre aux cinéastes de produire des films et de s'exprimer librement sans subir de pression de la part du gouvernement.

### LES IMMIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Madame la Présidente, j'ai ici une pétition signée par plus de 1 000 personnes d'Europe de l'Est, qui sont venues au Canada en tant qu'exilés volontaires conformément à nos lois sur l'immigration et les réfugiés et dont les demandes font partie de l'arriéré depuis trois ans dans certains cas.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement et au Parlement du Canada de collaborer pour accélérer le traitement de leurs demandes, de supprimer les quotas qui ont été imposés sans règlement et sans l'approbation du Parlement, d'appliquer les dispositions de temporarisation au traitement des demandes des exilés volontaires, de permettre à ces personnes de travailler et d'étudier au Canada pendant la période d'attente et d'accorder à toutes les personnes dont la demande fait partie de l'arriéré et qui sont établies au Canada le statut d'immigrant reçu à l'étape de l'enquête préalable pour des considérations d'ordre humanitaire.

### LES CRIMES AVEC VIOLENCE

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je présente une pétition signée par de nombreux citoyens de toutes les régions du Canada, dont Winnipeg au Manitoba, Dartmouth en Nouvelle-Écosse, Kingston et Kirkland Lake en Ontario, Comox en Colombie-Britannique, et bien d'autres endroits trop nombreux pour que je puisse les mentionner.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de reconnaître que les crimes violents contre la personne sont une chose grave qui fait horreur à notre société et ils prient la Chambre de modifier le Code criminel du Canada, la Loi sur la réforme du cautionnement et la Loi sur la libération conditionnelle pour faire reculer le plus possible cette forme de criminalité.

### LES RÉFUGIÉS

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une péti-

tion de 186 citoyens canadiens de West Lorne en Ontario, de Grand Falls à Terre-Neuve, d'Ottawa, de Chatham, de Québec, ainsi que de Val Thérèse, Nepean, Thornhill, North Bay et Belleville en Ontario. Ces pétitionnaires s'inquiètent des conjoints et des enfants des personnes qui ont été acceptées comme immigrants reçus soit à titre de réfugiés, soit au cours de l'étude de l'arriéré des demandes de statut de réfugié.

Les pétitionnaires prient le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de remettre des permis aux conjoints et enfants à la charge des réfugiés qui peuvent faire leur demande en territoire canadien, y compris ceux dont la demande faisait partie de l'arriéré et ceux qui ont été acceptés en vertu de la nouvelle loi, afin que ces familles soient réunifiées et que leurs demandes puissent être étudiées en territoire canadien.

### LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Stan Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le devoir de présenter de nombreuses pétitions qui traduisent aussi les préoccupations de bon nombre de Canadiens, surtout des Québécois, relativement au commerce d'êtres humains et de la main-d'oeuvre engagée à long terme qui subsiste entre Haïti et la République dominicaine.

L'Institut canadien des droits de la personne et de l'avancement de la démocratie étudie actuellement la question et tiendra une conférence à ce sujet le lundi 23 mars.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à user de son influence pour encourager le gouvernement et les Nations Unies à prendre des mesures afin de mettre un terme au mépris des droits de la personne qui rend possible ce commerce d'êtres humains.

### LES TAXES SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition dûment certifiée, conformément à l'article 36 du Règlement. Les pétitionnaires signalent que la taxe sur les produits et services s'applique aux produits d'hygiène féminine, comme les tampons et les serviettes hygiéniques. Ce sont là des produits de première nécessité pour les femmes, de la puberté à la ménopause.

Le gouvernement a décidé de ne pas appliquer la TPS à certains aliments qui constituent des produits de première nécessité. Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de prendre en considération la possibilité de soustraire à l'application de la TPS les produits d'hygiène féminine.